

## 2. Réseau de contrôle de la qualité de l'air

La Région de Bruxelles-Capitale dispose de onze postes de mesure, dont un mobile, pour le contrôle, en temps réel, de la qualité de l'air. Depuis janvier 1994, le Laboratoire de Recherche en Environnement de l'IBGE, est chargé de l'exploitation de ce réseau de mesure. L'emplacement des postes de mesure et leur numéro de code (6 caractères) sont les suivants :

41R001 :	Molenbeek (près de l'écluse)
41R002 :	Ixelles (Avenue de la Couronne)
41B003 :	Arts-Loi (carrefour)
41B004 :	Ste.-Catherine (gare de métro)
41B005 :	Eastman-Belliard
41B006 :	Parlement Européen (Spinelli)
41B011 :	Berchem-Ste-Agathe (cimetière - parc Wilder)
41R012 :	Uccle (Institut Royal Météorologique)
41N043 :	Haren (port de Bruxelles)
41MEU1 :	Parc Meudon
41WOL1 :	Woluwé-St.-Lambert (laboratoire mobile)

Les postes de mesure de ce réseau télémétrique contiennent plusieurs analyseurs de polluants gazeux, qui fonctionnent en continu et qui détectent de manière spécifique une matière polluante bien précise (polluant). Ceci est notamment le cas pour le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), le monoxyde d'azote (NO) et le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), l'ozone (O<sub>3</sub>), le monoxyde de carbone (CO), le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et les fractions PM10 (diamètre < 10 µm) et PM2.5 des particules en suspension. Le réseau de mesure est équipé pour la surveillance des paramètres principaux provenant de la circulation et pour la surveillance de la qualité de l'air en général.

Par ailleurs, à Molenbeek, Uccle et Berchem, des mâts pourvus de détecteurs ont été installés pour mesurer les paramètres météorologiques tels que la direction et la vitesse du vent, la température, la pression atmosphérique et l'humidité de l'air.

Grâce à ce réseau télémétrique, il est possible de suivre en permanence le niveau de pollution de l'air. Les réseaux de ce type conviennent parfaitement pour le suivi des épisodes de forte pollution de l'air pendant l'hiver et l'été.

Afin de maintenir ce réseau de mesure opérationnel en accord avec les directives CE en vigueur et en préparation, les instruments sont progressivement remplacés, et des appareils complémentaires de détection de nouveaux paramètres de pollution y sont installés. La configuration actuelle du réseau télémétrique est reprise dans le tableau suivant:

	SO <sub>2</sub>	NO	NO <sub>2</sub>	O <sub>3</sub>	CO	CO <sub>2</sub>	PM10	PM2.5	BTeX	Hg
41R001	X	X	X	X	X	-	X	(X)	-	-
41R002	X	X	X	-	X	X	-	-	-	-
41B003	X	X	X	-	X	X	-	-	-	-
41B004	-	X	X	X	X	-	-	-	-	-
41B005	X	X	X	-	X	-	-	-	-	-
41B006	-	X	X	X	X	-	-	-	X	-
41B011	X	X	X	X	-	-	X	-	-	-
41R012	X	X	X	X	-	X	X	-	-	-
41N043	X	X	X	X	X	-	X	(X)	-	-
41MEU1	X	X	X	-	-	-	X	X	-	X
41WOL1	X	X	X	X	X	X	X	-	X	-

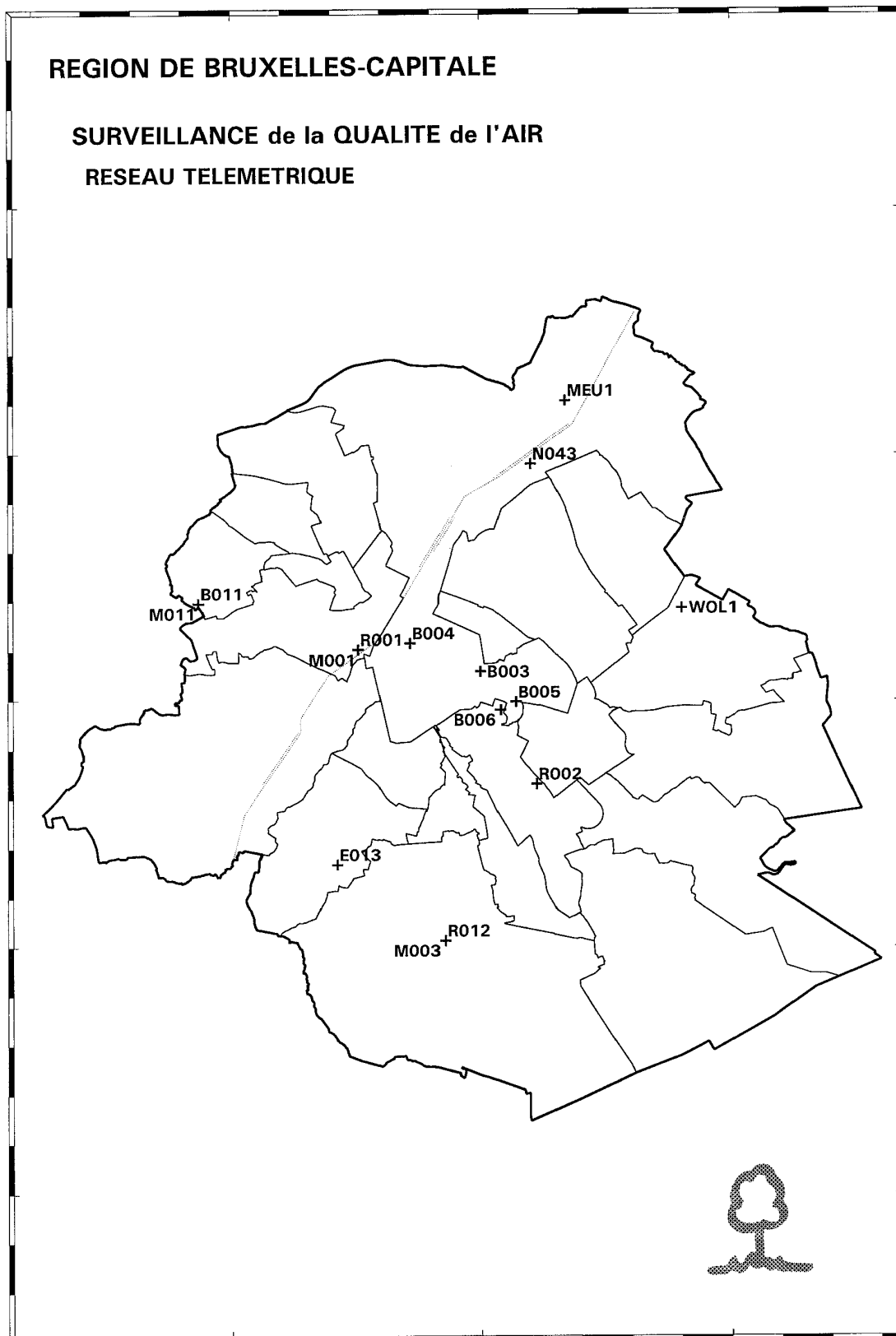


Fig. 1 : Emplacement des postes de mesure du réseau téléométrique